LE PACTE DU LOGICIEL LIBRE

Un bien commun à protéger et à développer.

Je suis candidat(e) aux élections européennes 2014

J'ai conscience que

Le travail des acteurs du Logiciel Libre participe à la préservation des libertés fondamentales à l'ère du numérique, au partage du savoir et à la lutte contre la « fracture numérique ». Il constitue également une opportunité pour le public mais aussi pour l'indépendance technologique et la compétitivité de mon pays et de l'Europe ;

Le Logiciel Libre est un bien commun à protéger et à développer. Son existence repose sur le droit pour un auteur de divulguer son logiciel avec son code source et d'accorder à tous le droit de les utiliser, les copier, les adapter et les redistribuer, en version originale ou modifiée.

Je m'engage donc à

Encourager par des moyens institutionnels les administrations publiques, établissements publics et collectivités territoriales à développer et utiliser prioritairement des logiciels libres et des standards ouverts ;

Soutenir des politiques actives en faveur du Logiciel Libre et m'opposer à toute discrimination à son encontre ;

Défendre les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels libres, notamment en demandant la modification de toute disposition légale fragilisant ces droits et en m'opposant à tout projet ou proposition qui irait dans ce sens.

Nom:	Prénom :
Circonscription:	
Coordonnées de confirmatio	on:
Adresse:	
Code postal :	Ville :
Téléphone sur lequel nous pouvons vous joindre :	
Courriel:	Fax :
Fait le :	. À.:
	Signature:



À renvoyer par courrier ou par fax à :

Association April 44/46 rue de l'Ouest, bâtiment 8 75014 Paris France

Phone: +33 1 78 76 92 80 - Fax: +33 1 78 76 92 70

Si vous disposez d'un scanner, vous pouvez également renvoyer ce pacte signé et numérisé à **contact@freesoftwarepact.eu**